

*and Mail* et le *Guardian* de Charlottetown. Dans ce dernier, on a pu lire ce qui suit dans un éditorial:

Plus d'argent pour moins de service. Telle semble être la devise du gouvernement fédéral. Et nulle part celle-ci ne se manifeste plus clairement qu'au ministère des Postes.

Par exemple, à l'occasion du congé de Noël, aucune distribution n'est prévue pour le jour de Noël, le lendemain de Noël et le dimanche suivant. Bien sûr, ce ne sont pas des jours ouvrables pour la plupart des gens, mais comment justifier qu'il n'y ait pas de distribution le lundi après Noël? Empiler ainsi le courrier pendant quatre jours consécutifs, c'est inouï! Incroyable!

Quoi que puisse dire le ministre des Postes toujours en fonction, l'interruption du service postal n'est pas de nature à améliorer la distribution du courrier. Comme certains d'entre nous l'avaient prédit, la suppression de la distribution du courrier le samedi s'est révélée catastrophique. Après avoir examiné attentivement la question, le comité Davey sur les media a recommandé ce qui suit:

Ce que nous recommandons pour aider ces quotidiens, ainsi que la plupart des hebdomadaires, c'est la reprise, dans les plus brefs délais, de la livraison du courrier le samedi. Cette perte de la fin de semaine a été presque aussi catastrophique pour certains journaux que l'augmentation du tarif.

A l'occasion, depuis quelques mois, quand j'ai déploré l'institution et le maintien de la livraison sur cinq jours, on en a déduit que je préconisais la semaine de six jours. Ne mêlons pas les cartes. Les postiers, dans l'ensemble, et depuis longtemps, font une semaine de cinq jours. Nous voulons qu'ils continuent ainsi. Nous voulons que nos postiers aient de bonnes conditions de travail. J'ai toujours été très conscient de leurs problèmes, et bienveillant quant à leurs besoins. Mais le ministre ne représente pas seulement la partie patronale à la table de négociations. Il représente aussi la raison d'être même des

employés et de l'employeur: le public. Il est temps de considérer l'intérêt du public.

Que le ministre s'attèle à la tâche de réparer les dégâts causés au ministère et de regagner la confiance du public en faisant passer l'intérêt de tous les Canadiens d'abord. Je l'invite à commencer par corriger le déséquilibre que révèle cet exemple flagrant d'indifférence à l'égard des besoins des Canadiens et de leur droit d'obtenir un bon service du ministère des Postes.

[Français]

**M. Albert Béchard (secrétaire parlementaire du ministre de la Justice):** Monsieur l'Orateur, le ministre d'État responsable des Postes m'a demandé de transmettre la réponse à la question que l'honorable député de Hillsborough (M. Macquarrie) lui adressait le 26 novembre dernier et qu'il répétait le 8 décembre.

Connaissant l'honorable député de Hillsborough assez bien, je suis convaincu qu'ayant toujours manifesté beaucoup de sympathie pour les travailleurs, notamment les travailleurs postaux, l'honorable député ne voudrait pas pousser son argument jusqu'à priver ces derniers des joies familiales de la saison des Fêtes, spécialement celles de Noël, alors que lui-même sera au chaud, entouré et choyé de sa famille, dans un coin admirable de la magnifique province de l'Île-du-Prince-Édouard. La population canadienne n'en demande pas autant à ses postiers.

Mais quoi qu'il en soit, le ministre m'informe que même si la livraison du courrier à domicile ne sera pas faite les 25, 26, 27 et 28 décembre, le ministère des Postes offrira un service au guichet, là où le besoin s'en fera sentir, selon les exigences locales.

(La motion est adoptée et la séance est levée à 10 h 18.)